#20
Sept.22

>• îliens

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré

LE DOSSIER À 180°

Logement : le débat est ouvert

Ile de Ré
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

11 SEPTEMBRE



Fête des associations : retour gagnant au parc de la Barbette

Quel plaisir partagé à Saint-Martin, après deux éditions manquées ! 90 associations étaient présentes. Il y en avait pour tous les goûts: l'environnement, le social, l'éducation, la culture, le patrimoine ou le sport. Un temps fort riche de convivialité entre inscriptions et démonstrations.

AVRIL



Mois de l'environnement : un bon 5e millésime

« Champ libre pour la nature », tel était le thème du 5e Mois de l'environnement. 80 animations ont vu le jour sur les dix communes. Resteront dans les esprits, ces cinq sculptures géantes de « petites bêtes » signées de l'artiste Matthew Burton.

JUILLET - AOÛT



Les sens éveillés tout l'été avec les écogardes

Découvrir sur un chemin de Loix l'écosystème d'un pré salé. Se balader dans la forêt des Portes, les yeux bandés. Les visites gratuites des écogardes ont ravi 149 participants.

JUILLET - AOÛT



Le 7e art fait recette en plein air à la belle saison

800 spectateurs ont profité de quatre séances de cinéma en plein air et gratuites à Sainte-Marie, Loix, Les Portes et Saint-Martin.

17 JUIN



Acteurs du social : tous réunis pour la première fois

Une cinquantaine de personnes était réunie au siège de la CdC, sur la thématique de « l'hébergement d'urgence ». Ce rendez-vous devrait désormais se tenir tous les six mois.

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré
Directeur de la publication : Lionel Quillet
Comité de Rédaction : service communication, direction générale des services
Crédits photos : Communauté de Communes de l'île de Ré, Romain Marie, Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, Shutterstock, Partenaires SIG17-IGN-Avril 2014
Conception et mise en page : Service Communication
Imprimerie Rochelaise - PEFC 1031-1240 - ISSN 2103-7655
IMPRIM'VERT
PEFC 10-31-1240

SOMMAIRE



Lionel Quillet
Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Maire de Loix

Édito

Ce nouveau numéro de votre journal communautaire relate l'action de la Communauté de communes sur notre territoire insulaire dans des domaines à forts enjeux aussi variés que l'aménagement du territoire, la gestion des déchets, la préservation de l'environnement, la petite enfance ou encore la mise en valeur du patrimoine local. Toutes ces réalisations concourent aux trois grands objectifs qui constituent l'ADN de notre institution : préserver l'environnement et le cadre de vie, protéger et aménager durablement le territoire, favoriser la vie permanente.

La culture s'inscrit pleinement dans cet objectif et dans notre mission de service public. La Maline, inaugurée fin mars, a déjà attiré plus de 18 000 personnes venues assister à une séance de cinéma ou à un spectacle. Les témoignages que nous recevons sont très majoritairement positifs et les équipes sont mobilisées pour renseigner et accueillir le public dans des conditions optimales. La saison 2022/2023 s'annonce quant à elle déjà pleine de promesses et, avec les élus communautaires, je forme le vœu que chacun puisse trouver dans la programmation culturelle le moyen de s'épanouir, en particulier le jeune public pour lequel nous dédions de nombreux spectacles et festivals.

Au fil des pages, vous pourrez également mesurer l'avancement des projets de notre plan de mandature 2020/2026 avec la réhabilitation du quai de la Criée à Ars-en-Ré, la mise en place d'un Projet alimentaire de territoire en partenariat avec les intercommunalités d'Aunis et de La Rochelle, le renouvellement du label « Pays d'Art et d'histoire » ou encore le futur Schéma directeur cyclable. Nous nous emparons aussi de problématiques comme le logement. Outre l'action volontariste en faveur du logement à loyer modéré portée par la majorité communautaire, il m'a semblé essentiel de consulter à grande échelle les Rétais et leur demander leur avis, en particulier sur la régulation des locations saisonnières. J'invite chacun à participer aux Assises rétaises du logement dont il est question dans le dossier central.

Devant les incertitudes liées à l'envolée des prix de l'énergie, aux conflits mondiaux ou au dérèglement climatique, l'île de Ré s'inscrira toujours dans l'avenir et continuera à prendre sa part aux efforts collectifs indispensables et à faire preuve de solidarité.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 1er décembre pour déposer leur dossier.

100 euros pour acheter mon vélo électrique

La Communauté de communes (CdC) franchit une nouvelle étape dans la promotion de la pratique du vélo : elle soutient l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE) à hauteur de 100 €.

Le coup de pouce, voté par le conseil communautaire le 9 juin, a pris effet le 1er septembre. La CdC a prévu une enveloppe de 10 000 €. Les personnes intéressées ont jusqu'au 1er décembre pour déposer leur dossier. *« Nous avons assorti cette grande première de critères,* indique Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la mobilité. *Cette subvention – une seule par foyer - est réservée aux personnes majeures résidant à l'année sur l'île de Ré. Nous n'avons fixé aucune condition de ressources. L'achat doit juste être effectué chez un vendeur ou réparateur de cycles de l'île de Ré ».* Ces 100 € sont cumulables avec l'aide de l'État accordée sous conditions de ressources*.

À titre expérimental

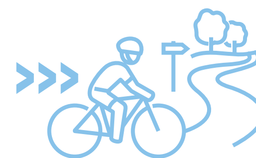
« La mesure est prise à titre expérimental », précise Lionel Quillet. Soucieux de développer *« les trajets du quotidien »,* le président de la CdC en est convaincu : *« Il y a une vraie vie à vélo mécanique et électrique à développer sur l'île de Ré toute l'année. Nous voulons encourager les déplacements sans voiture pour les trajets les plus courts et favoriser l'usage du vélo. »*

Cette opération s'inscrit dans la démarche plus globale du Schéma directeur cyclable (lire ci-dessous).

**Aide de l'État :* www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique#

Retrouver le dossier de demande *ainsi que toutes les infos sur le site www.cdciledere.fr*

Plus de renseignements auprès du service mobilité. Tél. 05 46 66 20 76.



Une mesure dans le cadre d'un grand plan cyclable



« Le futur schéma directeur cyclable est un plan d'actions défini avec l'aide du Comité consultatif citoyen, des associations concernées, des élus et les services des communes, résume Lina Besnier. *Il sera soumis au vote des conseillers communautaires en décembre ».* Ce schéma a permis d'engager dès le printemps une phase de consultation des habitants, par le biais d'un questionnaire diffusé sur les réseaux sociaux et dans les lieux stratégiques de l'île. Six-cents réponses ont été recueillies par le service mobilité de la CdC. Des premières pistes s'en dégagent : sensibiliser à l'usage du vélo, sécuriser certaines traversées, améliorer la signalisation des itinéraires cyclables, remplacer les pince-pneus vélos par des arceaux et créer des itinéraires plus directs. *« Ce dernier axe représente un enjeu majeur pour l'évolution des mobilités et des modes de déplacement des Rétais »,* souligne Lionel Quillet. Le président de la CdC espère compléter les 138 km d'itinéraires actuels, en créant 20 à 30 km supplémentaires à l'horizon 2030.

1 286 482 cyclistes

ont été recensés sur les pistes cyclables depuis l'installation en janvier 2022* de quatre compteurs à vélos à Sablanceaux (Rivedoux-Plage), au Goisil (La Couarde-sur-Mer), au Martray (Ars-en-Ré) et au phare des Baleines (Saint-Clément-des-Baleines). Un pic à 12 804 vélos en une journée a été enregistré le week-end de l'Ascension au Martray.

* chiffre au 15 août 2022

Tanguy Moalic



Plusieurs fois par semaine, le kinésithérapeuthe se rend à vélo au travail à Lagord.

Dans la roue d'un cycliste du quotidien

Pour réduire son empreinte carbone et prendre soin de sa santé, ce Maritais se met en selle aussi souvent que possible.

La saison estivale est terminée, tout comme le flot continu de cyclistes sur les pistes. Mais quand certains remisent le vélo au garage, d'autres continuent de pédaler.

Tanguy Moalic vit à Sainte-Marie-de-Ré. Il a fait du vélo un art de vivre au quotidien. Plusieurs fois par semaine, il se rend sur son lieu de travail, à Lagord, à la force des mollets. Soit trente kilomètres aller-retour, avalés été comme hiver.

Ce professionnel de santé – il est kinésithérapeute – en est convaincu : l'écologie et la santé vont de pair. *« Nous sommes trop sédentaires*, constate-t-il. *Faire du vélo, c'est bon pour la santé physique et mentale. On prend du temps pour réfléchir, on s'oxygène mieux... »*

Cette habitude de déplacement est une philosophie de vie. Elle nécessite d'organiser ses journées et de renoncer à certaines activités. *« Je me lève à 6h45 et rentre tard à la maison. Cela prend du temps mais c'est un choix »*, explique-t-il, conscient qu'il est nécessaire de modifier nos modes de vie pour faire face à l'urgence climatique et environnementale.

À la maison, tout le monde pédale. Quand c'est possible, du moins. *« Attention à ne pas se mettre trop de pression. Soyons modestes. Quand on vit à 30 kilomètres de son lieu de travail, c'est compliqué »*, tempère Tanguy Moalic.

« On ne peut pas être irréprochable sur tout »

Lever les freins

« J'ai la chance d'avoir une douche sur mon lieu de travail, il faut en profiter. Au Bois-Plage-en-Ré, la mairie met à disposition de ses agents des vélos électriques », apprécie-t-il. La Communauté de communes de l'île de Ré en a fait de même et travaille à l'élaboration d'un Schéma directeur cyclable pour promouvoir les déplacements du quotidien.

Habitants, entreprises... Tout le monde peut agir pour prendre le virage du vélo. Tanguy Moalic, citoyen engagé et membre du Comité consultatif citoyen (voir p.19) - où il s'est *« senti écouté »* - en est convaincu.

« On ne peut pas être irréprochable sur tout mais il est possible d'éviter de prendre la voiture pour un court trajet. Changer ses habitudes est concevable à condition d'y aller à doses homéopathiques ». Parole de kiné.



53 % des repas servis dans les multi-accueils sont labellisés "de qualité et durables"

L'alimentation des tout-petits ne compte pas pour du beurre

De nouveaux repas sont servis dans les crèches depuis la rentrée. La qualité des produits utilisés est encore plus au cœur des attentions.

Depuis septembre, 53 % des produits servis dans les trois multi-accueils de la Communauté de communes sont labellisés «de qualité et durables», dont 20% de bio.

La société Ansamble (région nantaise) retenue par la CdC garantit *« un élément bio français à chaque repas »*, précise Adeline Bernard, responsable du service petite enfance.

Moins de 200km séparent la cuisine centrale du lieu d'élevage des viandes. Idem pour les lieux de production des fruits et légumes.

Les barquettes jetables, dans lesquelles sont livrés les repas, vont bientôt disparaître. L'utilisation de couverts et plateaux en plastique est déjà proscrite.

Un label écologique en vue

«Cette initiative va dans le sens de l'obtention du label « Ecolo crèche® » attendue fin 2023 et d'une démarche plus globale engagée par la CdC dans son Schéma de développement durable», affirment de concert Danièle Pétiniaud-Gros et Gisèle Vergnon, vice-présidentes déléguées à la petite enfance et à l'environnement.

« La Parenthèse » a rouvert ses portes

Le lieu d'accueil enfants-parents est ouvert chaque mercredi de 9h15 à 11h45 ! « La Parenthèse » est un espace de jeu et de rencontre pour les petits et les plus grands. On peut passer un bon moment, partager ses expériences, ses questions et rencontrer des professionnels formés à l'écoute. Pour bébé, c'est l'occasion d'explorer un nouvel environnement. L'accès est libre et gratuit.

La Parenthèse, rue des Barjottes au Bois-Plage-en-Ré (entrée par le portail de l'école maternelle)

Le projet du quai de la criée se précise

Commerces et pôle culturel ouverts à l'année... Zoom sur les nouveautés attendues du côté du port d'Ars-en-Ré.



L'ancien office de la DDE (Direction départementale de l'équipement), devenu une capitainerie par la suite, va ouvrir une nouvelle page de son histoire. Acquis par la CdC de l'île de Ré en 2010, le bâtiment du quai de la criée sera réaménagé. L'objectif ? Renforcer l'offre de services pour favoriser la vie à l'année.

Le pôle santé existant sera étendu et réorganisé afin d'en faciliter l'accès.

«Un pôle économique sera doté de cellules commerciales mises en location. Elles devront être complémentaires aux commerces du centre-bourg, s'inscrire dans une activité pérenne et permettre la promotion des produits locaux», précise Alain Pochon, vice-président délégué au développement économique.

Un troisième pôle à vocation culturelle renforcera l'attractivité et la vitalité du nord de l'île de Ré.

Un groupement d'entreprises a été désigné pour la maîtrise d'œuvre. Une étude complète du bâtiment (solidité, fondations, toiture...) vient d'être lancée. Les plans définitifs seront arrêtés dans les prochains mois, pour des travaux achevés fin 2023.

Plus d'infos à venir sur www.cdciledere.fr


Jusqu'à quatre assistantes maternelles pourraient bénéficier de locaux.

Une première Maison d'assistantes maternelles (Mam) devrait naître en 2023

La Communauté de communes va accompagner la création de Mam.

La crise sanitaire y est sans doute pour quelque chose. Sensibles à la douceur de vie insulaire, de nombreuses familles ont, depuis deux ans, posé leurs valises sur l'île de Ré. Certaines d'entre elles peinent à trouver un mode de garde pour leur enfant, malgré un taux en accueil collectif parmi les plus élevés du département.

Pour y remédier, la Communauté de communes accompagne la création de nouvelles Mam. Plusieurs locaux sont à l'étude et devront permettre les regroupements de deux à quatre assistantes maternelles chacun, pour un total de 16 places maximum.

La Communauté de communes travaille à la mise à disposition d'un premier local situé au centre de l'île, là où les besoins sont les plus nombreux.

Soutenir un secteur en tension

Un appel à projets vient d'être lancé à destination des assistantes maternelles. *« Nous les aidons dans leurs démarches et assurons le financement des travaux »*, développe Brice Samson, directeur du pôle « services à la population » de la CdC.

« Le métier s'est professionnalisé et les logements doivent répondre à des normes strictes. Il n'est parfois plus possible d'accueillir les enfants à la maison », poursuit-il. En effet, de nombreuses assistantes maternelles ont, pour cette raison, changé de voie. D'autres prendront leur retraite d'ici trois ans. *« Une Mam répond à toutes les règles de sécurité et garantit en plus une séparation entre vie privée et professionnelle. »*

Vous êtes assistante maternelle ou souhaitez le devenir ?

Pour plus d'information, contactez la Communauté de communes au 05 46 09 79 18 ou au 06 71 75 18 96

Ré jeunesse : un service qui fait des heureux !

Le service intercommunal monte en puissance. Les séjours été témoignent de cette vitalité commune pour les 11-17 ans de l'île.



« Une centaine d'inscrits et une fréquentation au beau fixe sur les trois sites. Le bilan est positif depuis la prise de compétence ados par la Communauté de communes en janvier », se félicite Gérard Juin, vice-président délégué à la jeunesse.

L'équipe de Ré jeunesse est en place : au Bois-Plage, Émilie Lebis et Marc Large, à La Flotte Yohann Bonnet et Solène Bonnin et à Ars-en-Ré, Mallory Le Floch. *« La force du service, c'est la complémentarité de l'équipe d'animation. Elle mène des actions riches et variées en fonction des envies des jeunes. Des liens se créent entre les ados des différentes communes »*, se félicite le responsable, Clément Wallerand. Les activités « inter-centres » de l'été (jeux collectifs, stages nautiques, veillées, sorties) en témoignent. Idem pour les séjours plébiscités par les 50 jeunes associés à leur élaboration. Les semaines en pleine nature dans les Pyrénées, les Landes, la Haute-Vienne et la Vienne ont laissé des souvenirs impérissables.

Les défis à venir ? *« Fidéliser les jeunes du Nord de l'île vers le centre d'Ars, repenser le secteur 15-17 ans et développer les partenariats »*, conclut Gérard Juin.

Plus d'infos : pages Facebook et Instagram de Ré jeunesse

Contacts :

La Flotte • 07 71 77 63 01
rejeunesse.laflotte@cc-iledere.fr

Le Bois-Plage • 07 88 57 87 24
rejeunesse.lebois@cc-iledere.fr

Ars-en-Ré • 06 76 96 48 21
rejeunesse.ars@cc-iledere.fr



Pierre Dardillac, principal, entouré de Christine Harel (à gauche) et Vanessa Froumeau, professeures d'EPS.

L'association sportive du collège dans les starting-blocks

Terrains couverts pour les sports de sable, internat, compétition de beach volley… L'année 2022-2023 offre de belles perspectives à l'association sportive (AS) du collège Les Salières.

Cette fois-ci, pas de faux départ. Après plusieurs années de crise sanitaire, entraînant l'annulation de compétitions et une diminution d'élèves licenciés, l'association sportive du collège Les Salières, à Saint-Martin-de-Ré, espère retrouver son rythme de croisière.

Pour renforcer ses effectifs, le prix de l'adhésion a été fixé à 5€. *« Chaque jour, deux activités sont proposées »*, explique Vanessa Froumeau, trésorière de l'AS et professeure d'EPS (éducation physique et sportive). Au total, une dizaine de disciplines est proposée (badminton, ultimate, athlétisme…)

« L'Association permet d'accéder à une pratique régulière. Certains s'inscrivent ensuite en club », poursuit Christine Harel, secrétaire, également enseignante en EPS. *« Nous insistons sur le respect de l'adversaire, du jeu et des arbitres »*, complète Pierre Dardillac, le principal du collège. En compétition, les établissements alignent des équipes mixtes et les élèves sont à la fois joueurs, coachs et arbitres.

Une compétition nationale en fin d'année

En 2021-2022, le collège s'est distingué aux championnats de France d'ultimate (catégorie établissement) et de surf (excellence) en terminant à la quatrième et sixième place. Il a aussi remporté le titre de champion de France en planche à voile (excellence).

Cette nouvelle année offre elle aussi de belles perspectives. Les futurs terrains couverts de sports de sable accueilleront l'Open de France de beach volley sous l'égide de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). *« L'internat pourra offrir une solution de restauration le soir à la dizaine d'équipes conviées »*, complète Pierre Dardillac.

Le saviez-vous ?

La Communauté de communes est maître d'ouvrage des futurs terrains couverts de sports de sable à Saint-Martin-de-Ré. Puisqu'elle doit assurer l'aménagement, la réhabilitation et la gestion des équipements sportifs dits « d'intérêt communautaire », ce nouvel équipement ne sera pas uniquement mis à disposition du collège. Il pourra aussi être utilisé par les associations sportives de l'île de Ré. Le montant total des travaux est évalué à 1,2 million d'euros.

L'internat fait sa rentrée

Cette année scolaire 2022/2023 est marquée par l'ouverture de l'internat du collège Les Salières, d'une capacité de 50 lits. Les 22 places ouvertes, pour cette première rentrée, ont été pourvues. Il servira, par exemple, à loger les élèves venus intégrer les sections sportives de l'établissement ou en provenance des communes du Nord de l'île de Ré. Le montant des travaux s'élève à 2,6 millions d'euros, financés par le Département et la Communauté de communes. *« Nous ne pouvons que nous réjouir du succès cette 1ère rentrée. L'internat participera à la dynamique éducative et sportive du territoire »*, se félicite Lionel Quillet.

Comment faire cohabiter logement permanent et saisonnier ?

Les Assises du logement, jeudi 13 octobre, à la Maline, constituent une belle opportunité de débattre autour de la question « Vie permanente/ vie saisonnière, co-opérons pour le logement ». Et cela que l'on soit propriétaire, locataire, personne en charge d'une plateforme en ligne, professionnel du logement ou citoyen avec l'envie d'habiter sur l'île de Ré.

Car le constat est unanime : il existe un réel problème du logement sur l'île.

Les solutions divergent pour permettre d'ancrer une vie permanente sur un territoire si touristique. Sans prendre partie, ce dossier vise à poser les bases du débat, donner le cadre réglementaire, identifier les freins et aller au-delà des préjugés. Il décrit ce qui a été entrepris depuis 2008 par la Communauté de communes dans la construction des logements sociaux. Il donne un coup de projecteur sur l'équation si difficile du logement des saisonniers, pas sans conséquence pour le secteur de l'hôtellerie et la restauration. Un groupe de travail se penche depuis février 2022 sur la question du logement. Deux personnes ont accepté de témoigner : une propriétaire qui loue à l'année son logement et un responsable immobilier spécialisé en location saisonnière.

Bonne lecture !



Logement social : la CdC et les communes unissent leurs forces

Depuis 2008, la Communauté de communes (CdC) est *« compétente pour l'acquisition, la rénovation, la construction, l'aménagement, la participation pour tous les logements locatifs sociaux… d'intérêt communautaire »*. C'est une compétence non obligatoire, endossée dans des conditions bien précises. Sa contribution se réalise dans le portage foncier (mise à bail) et/ou par subvention. Seules les opérations d'au moins 20 logements sont d'intérêt communautaire et viennent compléter les programmes portés par les communes. Au total, 947 logements à loyer modéré sont répertoriés sur l'île de Ré.

Les projets de logements à loyer modéré de la CdC

Projet terminé — Travaux en cours

St-Clément-des-Baleines – Les Ouches
Livraison estimée : **2026**
20 à 23 logements

Ars-en-Ré – Les Noues
Livraison estimée : **2025-2026**
23 à 35 logements

Ars-en-Ré – Les Brises Marines
Bailleur : **Habitat 17**
Inauguration : **30 janvier 2015**
29 logements

Loix – La Cure
Bailleur : **Habitat 17**
Inauguration : **17 octobre 2016**
21 logements

La Couarde-sur-Mer – Les Petit Noue
Livraison estimée : **2025**
20 à 25 logements

Le Bois-Plage-en-Ré – Le Hameau de Rochefort
Bailleur : **Noalis**
Inauguration : **5 décembre 2018**
40 logements

Le Bois-Plage-en-Ré – La Poizière
Livraison estimée : **2026-2027**
40 à 50 logements
2 phases

St-Martin-de-Ré – Ancienne gendarmerie
Bailleur : **Habitat 17**
Livraison estimée : **2024**
20 logements

St-Martin-de-Ré – Le Pertuis
Bailleur : **Immobilière Atlantic Aménagement**
Inauguration : **1er juillet 2019**
63 logements

Ste-Marie-de-Ré – Rue des Hirondelles
Livraison estimée : **2025**
20 logements

Rivedoux-Plage – Quartier du château
Livraison estimée : **2025**
36 logements



« Réguler la location

L'interview



« Des Assises du logement pour avancer ensemble »

1 127 foyers demandeurs

saisonnière pour rétablir l'équilibre »

Deux questions à Peggy Luton. La conseillère communautaire anime depuis le début de l'année un groupe de travail sur le logement, ouvert aux élus des dix communes.

1 Qu'est-ce qui a émergé du groupe de travail ?

Nous avons absorbé le cadre réglementaire et les dispositifs existants pour favoriser le logement dans le parc privé. Les locations à l'année et le logement des saisonniers font partie de nos grands enjeux, dans un contexte où la location saisonnière s'est multipliée.

2 Quels premiers enseignements tirez-vous ?

Les locations à l'année sont plus imposées. Or, les collectivités n'ont pas la main pour intervenir sur l'impôt sur le revenu. Pour inciter les propriétaires à en faire, elles peuvent les orienter sur des dispositifs de l'Agence nationale de l'habitat, afin de baisser l'imposition des revenus locatifs. Mais les conditions financières restent restrictives, avec des dossiers conséquents à monter. Des intercommunalités de notre taille, comme Oléron, ont mis en place un service habitat qui traite des aides. Des collectivités plus importantes viennent compléter un prêt à l'achat pour des primo-accédants. Côté locations saisonnières, les lois Alur et Elan cherchent à réguler, en s'appuyant sur le code de la construction. Des territoires cherchent à aller plus loin.



Quatre questions à Lionel Quillet, président de la Communauté de communes de l'île de Ré.

1 Pourquoi organiser ces premières Assises du logement ?

Comme je m'y étais engagé avant l'été, je souhaite que les Rétais puissent s'exprimer sur cette question absolument essentielle pour notre territoire et pour son avenir. En effet, si tout le monde s'accorde à dire qu'il existe un réel problème de logement sur l'île, les solutions pour le régler ne sont pas simples et ne font pas consensus aujourd'hui.

2 Le logement, c'est large. Quelles thématiques voulez-vous aborder ?

Nous avons identifié trois problématiques principales qui seront traitées lors de ces Assises : le logement social, le logement des travailleurs saisonniers, la régulation de la location saisonnière et son pendant, le développement de la location à l'année. Un programme chargé mais passionnant !

3 Comment ces Assises vont-elles se dérouler ?

Nous les avons conçues en quatre temps successifs :

- une phase de concertation des Rétais ouverte jusqu'au 3 octobre ;
- une demi-journée de débat le 13 octobre avec l'intervention d'experts pour éclairer les discussions, d'autres collectivités qui nous partageront leur expérience ou encore des acteurs du logement social, des loueurs individuels, des associations, etc. J'espère évidemment que de nombreux Rétais prendront part à cet événement !
- une phase de travail des élus communautaires et municipaux pour déterminer les actions à mettre en œuvre ;
- à la fin novembre, une restitution aux Rétais des décisions qui seront prises.

4 Qu'attendez-vous concrètement de ces Assises ?

Qu'elles nous permettent d'avancer ensemble et d'apporter des solutions pragmatiques adaptées à l'île de Ré ! Comment ? En déconstruisant les préjugés qui existent parfois, en particulier sur le logement social, en étant capable de faire consensus autour d'un diagnostic, en nous inspirant de bonnes pratiques, en faisant preuve d'écoute réciproque entre tous les acteurs mais aussi d'audace et de courage dans nos propositions.

d'un logement social recensés sur l'île de Ré (au 15 août 2022).

Ces demandes ne sont pas « déposées à la CdC » mais sur la plateforme nationale.

11%

des Rétais vivent dans un logement social

La Communauté de communes vous invite aux 1ères ASSISES DU LOGEMENT

Jeudi 13 octobre 2022

« Vie permanente – vie saisonnière, co-opérons pour le logement »

Participez au débat public : intervenants, habitants, employeurs...

Rendez-vous le jeudi 13 octobre 2022 de 14h à 18h30
La Maline, 19 avenue du Mail à La Couarde-sur-Mer

Places limitées
Inscription obligatoire

Inscrivez-vous à cette rencontre et répondez au questionnaire « La Parole aux Rétais » !

Plus d'infos : www.cdciledere.fr

Ile de Ré Communauté de communes

Pour vous inscrire aux Assises du logement le 13 octobre et/ou pour participer à l'enquête «La parole aux Rétais» jusqu'au 3 octobre, flashez le QR code ci-contre.
Des questionnaires en version «papier» sont aussi disponibles dans les mairies.
+ d'infos : www.cdciledere.fr



« Je veux aider mon village à vivre toute l'année »



Pour des raisons pratiques ou pour défendre davantage de vie sur l'île, des propriétaires choisissent de louer leur bien à l'année.

Malgré *« l'appât du gain »* que cela représente, Laurence*, une habitante du Sud de l'île, refuse pour l'instant de céder aux sirènes de la location saisonnière.

En 2010, cette enseignante et son mari construisent un second bien sur leur parcelle. Il est dédié à la location permanente. Pour des raisons pratiques d'abord. *« Cela donne moins de travail, comme pour le ménage et le transfert des clés »*, explique-t-elle.

Le logement, d'une superficie de 109m² au sol, comprend quatre chambres et se loue 1850€ par mois. *« L'idée était de financer les études des enfants »*. Âgée de 54 ans, Laurence envisage aussi d'en tirer *« un complément de retraite »* dans les années à venir.

« Cela fait mal au cœur de voir les écoles se vider »

Pour beaucoup de propriétaires ayant fait le choix de la location permanente, la mensualité des loyers perçus permet une bonne visibilité des revenus locatifs. Pour Laurence et son mari, cela représente environ 22 000 € par an.

Sensible au déclin démographique qu'entraîne la prolifération des locations de courte durée, elle affirme vouloir *« aider (son) village à vivre toute l'année. »* Car, *« en tant qu'enseignante, cela fait mal au cœur de voir des classes se vider »*.

Depuis un an et demi, un couple avec un jeune enfant occupe les lieux. En janvier prochain, ce sera au tour d'une famille de quatre personnes.

* Le prénom a été modifié, notre témoin ayant souhaité conserver l'anonymat.



« Plus qu'un prestataire » dans la location saisonnière

Alexandre Druet a posé ses valises avec sa famille en 2009 sur l'île où il passait ses vacances d'été, enfant. Ce Parisien de naissance a installé son agence de location-gestion immobilière à La Flotte depuis 2012.

Alexandre, son épouse Aude et une salariée travaillent à l'année, avec des renforts chaque été. L'agence recense une soixantaine de biens, la plupart dans le « sud » de l'île. Elle est spécialiste de la location saisonnière et la gestion à l'année. *« J'ai fait des locations à l'année au début. Mais aujourd'hui les biens se sont taris. C'est devenu rare sur notre territoire. Elles se réalisent plus par bouche-à-oreille. J'aimerais bien en faire pourtant mais c'est compliqué. »* D'illustrer : *« Quand vous faites une estimation gratuite pour une personne qui souhaite louer à l'année, vous donnez un prix et ce qui doit être aux normes dans l'habitation. Une fois ces infos obtenues, rares sont ceux qui font les travaux et louent. Parfois, ils font du saisonnier pour les mêmes revenus sur une courte période, avec des contraintes et risques moindres. »* La location saisonnière a aussi évolué. Le marché a flambé. La saison s'est étirée de l'été à une période *« de février jusqu'à la Toussaint, avec une reprise à Noël »*.

« Nous ne sommes pas une boîte à clés »

La concurrence des conciergeries et des plateformes en ligne est passée par là. *« Nous sommes plus qu'un prestaire,* fait valoir Alexandre Druet. *Nous sommes habilités à faire les contrats, gérer les loyers »*. D'imager : *« Nous ne sommes pas une boîte à clés. Nous faisons nous-mêmes toutes les entrées et sorties. Nos biens sont presque tous classés. Nous sommes affiliés à un réseau national, nous collectons la taxe de séjour, nous informons sur les risques naturels et technologiques, dans le cadre de la loi. Nous sensibilisons à la collecte des déchets et à l'environnement »*. Il évoque cet arrêté préfectoral estival sur les restrictions d'eau transmis. Sa fierté : des propriétaires fidèles et des clients plus que réguliers.

Bouchées doubles pour la production locale

En 2021, la Communauté de communes de l'île de Ré s'est engagée dans un Projet alimentaire de territoire. Explications.

Quatre collectivités territoriales – les communautés de communes de l'île de Ré, Aunis Atlantique, Aunis Sud et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle – unissent leurs forces dans le cadre d'un Plan alimentaire de territoire.

L'objectif : développer un système alimentaire plus résilient et autonome, orienter la consommation vers les produits durables du territoire et accompagner les changements alimentaires.

Le maraîchage, un enjeu fort sur Ré

Des études préalables ont été menées, comme sur le fonctionnement de la restauration collective (crèches, écoles, maison centrale…) Pour répondre aux besoins à l'année des habitants et de la restauration collective, le développement du maraîchage est un enjeu majeur.

Les besoins des maraîchers ont été étudiés. Ces derniers ont précisé leurs demandes en terres, pour un total de 15 hectares. Les parcelles agricoles disponibles sont recensées. La CdC transmet aux maraîchers les appels à candidatures pour la commission d'attribution des parcelles du Département et du Conservatoire du littoral.

La CdC encourage les maraîchers à se fédérer pour travailler sur des projets communs. La création d'un collectif est en cours pour améliorer leur visibilité.

En phase de création, le Projet alimentaire de territoire sera nourri par des mesures concrètes dans les mois à venir. Les quatre collectivités ont répondu à un Appel à manifestation d'intérêt pour obtenir des financements. La réponse est attendue prochainement.



Le patrimoine de l'île de Ré à la croisée des chemins

Le label « Pays d'art et d'histoire » de l'île de Ré, qui permet la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine, fête ses dix ans. Un nouveau projet de labellisation est en cours.



En 2012, l'île de Ré a décroché le label « Pays d'art et d'histoire » pour une durée de dix ans. Créé en 1985, il valorise les territoires engagés dans une démarche de sensibilisation des habitants au patrimoine, à l'architecture et au cadre de vie.

Un nouveau projet avec et pour les habitants

En 2022-2023, la CdC tire le bilan des dix années passées et renouvelle sa candidature. Jusqu'en novembre, plusieurs événements « patrimoinniversaire » sont organisés. Ils permettent au public de participer à l'élaboration du futur projet de labellisation.

« Il est nécessaire de connaître les attentes des Rétais en matière de valorisation du patrimoine. C'est à la fois notre histoire commune et l'héritage laissé aux générations futures », ponctue Danièle Pétiniaud-Gros, vice-présidente déléguée au patrimoine.

Lire aussi : *Après dix ans, le label « Pays d'art et d'histoire » à la croisée des chemins* sur www.cdciledere.fr



Sébastien Gonzalez, alias Hippocampe fou, casse les codes du rap.

Hippocampe Fou, un rappeur à contre-courant

La saison de •Ré Domaine Culturel – La Maline vient de reprendre avec une dizaine de spectacles programmée jusqu'en décembre. Parmi eux, l'inclassable « Odyssée d'Hippo » par le rappeur rochelais Hippocampe Fou, le 9 décembre. Rencontre avec un artiste qui associe rap et théâtre.

Imaginez la plume de Brassens, l'univers de Jules Verne et le flow de MC Solaar. Vous obtenez un aperçu du dernier show d'Hippocampe Fou.

Installé à La Rochelle, le rappeur joue avec les mots et les codes. Son spectacle, programmé à La Maline le 9 décembre, est difficile à classer. *« En concert, on enchaîne des morceaux qui n'ont pas de lien entre eux,* explique Sébastien Gonzalez, de son vrai nom. *Avec ce spectacle, je voulais raconter une histoire. Le show se situe entre la pièce de théâtre et le concert de rap. »*

À la frontière du réel et du fantastique

Écrans géants, décors, projections vidéo… La mise en scène permet à l'artiste de développer un univers à son image et de réunir ses passions : la musique, le spectacle vivant et le cinéma. *« J'ai d'ailleurs fait des études de cinéma avant de me lancer dans le rap,* précise-t-il. *Avec Lucas Dorier* (metteur en scène et co-créateur) *nous nous sommes inspirés de musiques de films ».*

À la fois *« onirique et initiatique »*, le spectacle narre le périple d'Hippo à travers le monde. Son personnage traverse de multiples aventures dans un univers, à cheval entre le rêve et la réalité. *« On peut faire un parallèle avec « Le voyage de Chihiro » ou « Le magicien d'Oz ». Au détour du fantastique, on peut disséminer des messages : la place de l'humain sur terre, l'écologie… »*

Son œuvre parle à toutes les générations. *« Je veux faire grandir les plus jeunes et rajeunir les plus anciens,* résume-t-il. *Avec l'âge, on oublie de s'émerveiller et de rêver. »* Il suffit de le voir déambuler dans la jungle et voyager dans les profondeurs océaniques pour constater que ce *« grand nostalgique »* a su préserver son âme d'enfant.

« Le rap est l'héritage de la chanson française »

Après trois albums, de nombreux concerts et quelques titres dépassant le million de vues sur Youtube, l'artiste de 38 ans cherche à se réinventer. Mais celui qui a débuté sur les scènes slam parisiennes n'a pas mis de côté sa verve de rappeur. Un mélange des genres idéal pour toucher tous types de publics.

« Le rap vient de la culture urbaine et s'est beaucoup étendu. Il y a 20 ans, programmer un concert de rap était osé. Maintenant, on peut en écouter à tout âge », explique-t-il, prenant en exemple l'artiste Gaël Faye - également auteur du roman à succès *« Petit pays »* - avec lequel il a collaboré.

« Il ouvre des portes et touche un spectre très large de spectateurs. Le rap est l'héritage de la chanson française ; il fait partie de la culture populaire d'aujourd'hui. Je me suis autant inspiré de Brassens que d'Eminem. »

En août dernier, Hippocampe Fou avait fait une apparition remarquée au Bois-Plage-en-Ré à l'occasion du festival *« Boire la tasse »*.

À savoir

« L'odyssée d'Hippo, l'aventure continue » a bénéficié du soutien de •Ré Domaine Culturel – La Maline, la Sirène et l'Horizon. *« Nous avons pu aller au bout de nos idées, ils ont senti notre potentiel et je les en remercie »*, apprécie Sébastien Gonzalez.

Les rendez-vous à venir :

SEPTEMBRE

23 septembre, La Maline, 19h
Florent Marchet Concert
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

23 septembre, La Flotte, 18h
Soirée quiz au Pub des cinq
Testez vos connaissances sur le patrimoine de l'île. Événement organisé dans le cadre des dix ans du label « Pays d'Art et d'Histoire ».
+ d'infos sur www.cdciledere.fr et la page Facebook de la CdC

OCTOBRE

1er octobre, La Maline, 20h30
« Jour de fête » Ciné-concert
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

7 octobre, La Maline, 20h30
« Où on va papa ? » Théâtre
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

12 octobre, multi-accueil de la Couarde-sur-Mer, 20h
« Les étapes de la diversification alimentaire »
Soirée d'échanges animée par la diététicienne Christine Besson.
Gratuit, sur réservation au 06 27 51 65 91 ou accueil.petite-enfance@cc-iledere.fr

12 octobre, Ars-en-Ré, 11h30
Sortie gratuite estran « À vos observations »
Dans le cadre du programme de sciences participatives « BioLit » (partenariat Muséum d'histoire naturelle)
+ d'infos et réservations 06 74 93 13 17 ou 06 30 71 77 96

13 octobre, La Maline, à partir de 13h30
Les Assises du logement
Journée de débat sur la thématique du logement.
+ d'infos et réservation p11 et sur www.cdciledere.fr

15 octobre, Sainte-Marie-de-Ré, 20 h - 22 h
Le Jour de la nuit
Événement national d'Agir pour l'environnement.
Sortie gratuite spéciale biodiversité nocturne (rapaces, chauves-souris, insectes…). Le thème : les adaptations des animaux à la nuit et les conséquences de la pollution lumineuse.
Inscritpion : www.iledere.com
+ d'infos au 06 74 93 13 17 ou 06 30 71 77 96

21 octobre, La Maline, 20h30
« Aliwoman » Théâtre/musique
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

22 octobre, multi-accueil de Rivedoux-Plage, 10h
« Les gestes qui sauvent »
Formation aux premiers secours adaptée pour les parents.
Gratuit, sur réservation
+ d'infos sur www.cdciledere.fr et la page Facebook de la CdC

28 octobre, La Maline, 20h30
« Quinteto nuevo tango - Hommage à Astor Piazzolla » Musique
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

NOVEMBRE

3 novembre, événement en ligne, 18h30
« Les grands bidules d'architecture »
Conférence sur l'histoire des ponts depuis l'Antiquité jusqu'au pont de Ré
+ d'infos sur www.cdciledere.fr et la page Facebook de la CdC

11 novembre, La Maline, 20h30
« Titi Robin invite Roberto Saadna » Musique
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

18 au 20 novembre, Ars-en-Ré
« Les rendez-vous du livre »
Conférences, rencontres, lectures dans les dix communes de l'île.
+ d'infos sur www.lamaline.net

19 novembre
Le label « Pays d'art et d'histoire » de l'île de Ré fête ses 10 ans !
+ d'infos sur www.cdciledere.fr et la page Facebook de la CdC île de Ré

19-27 novembre
« La semaine de la réparation »
+ d'infos à venir sur www.cdciledere.fr et la page Facebook de la CdC île de Ré

26 novembre, Saint-Martin-de-Ré, salle Vauban, 19h30
« Bio-sphère » Conférence-spectacle
Conférence interactive pour comprendre l'impact des déchets, la nécessité de les trier et de réduire leur production.
Gratuit, sur réservation au 05.46.29.01.21 ou sur infodechet@cc-iledere.fr

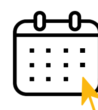
26 novembre, La Maline, 20h30
« Rester dans la course » Théâtre
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

DÉCEMBRE

1er décembre, événement en ligne, 18h30
« Les grands bidules d'architecture »
Conférence sur les salles de spectacle, des amphithéâtres à La Maline
+ d'infos sur www.cdciledere.fr et la page Facebook de la CdC

9 décembre, La Maline, 20h30
Hippocampe Fou : « L'odyssée d'Hippo, l'aventure continue » Théâtre/musique
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net

21 décembre, La Maline, 20h30
« Parbleu ! » Cirque
+ d'infos et réservations sur www.lamaline.net



Plus d'événements sur notre site internet
www.cdciledere.fr



Ars-en-Ré

La maison des saisonniers

Cette maison se compose, au rez-de-chaussée, d'une cuisine, salon, salle à manger, un jardin, un chai et quatre chambres à l'étage. Un logement indépendant type T2 complète cette demeure.
Son acquisition par la collectivité doit permettre aux acteurs économiques locaux de loger des saisonniers, ainsi que des personnes venant travailler ponctuellement sur l'île de Ré.
Des aménagements ont été réalisés par les service techniques pour créer de nouveaux espaces.



Rivedoux-Plage

L'école au cœur de la nature

Les six classes de l'école de Rivedoux-Plage sont ouvertes sur quatre cours. Jardin pédagogique, poulailler et composteur, sont déjà présents, un pas supplémentaire sera franchi cette année avec la désimperméabilisation de la cour maternelle, suivie des trois autres cours. Elles deviendront des endroits ombragés et tempérés dotés d'espaces végétalisés, porteurs de fraîcheur et de qualité de vie améliorée. La récupération des eaux pluviales limitera l'usage de l'eau potable. Le béton laissera place à la plantation d'une couverture végétale, qui par évapotranspiration et l'ombre qu'elle génère, contribue à réduire les températures caniculaires et sont de véritables pièges à carbone.



Le Bois-Plage

Une rentrée qui concrétise les projets !

Les élèves du Bois-Plage-en-Ré ainsi que leurs enseignants ont repris le chemin de l'école depuis quelques semaines déjà. Les effectifs sont stables et nous nous réjouissons d'accueillir les familles dans ces conditions.
Les élus et les services ont repris leurs séances de travail avec au programme :
- la poursuite du projet de réaménagement de la bibliothèque municipale
- la réhabilitation des locaux du poste de la police municipale rue des Barjottes
- le début des travaux de construction de deux logements communaux venelle de la Chapelle
- des temps d'échanges sur le projet de réaménagement de la place Raymond-Dupeux
- la création et la mise en place d'une zone 30 sur l'ensemble du village
- la concrétisation des projets de création de logements (accession à la propriété et location sociale)

La saison a été dense et chaude.
Gardons le cap !



St-Clément-des-Baleines

La rue du Centre se refait une beauté !

Les travaux de la première partie de la rue du Centre (entre la place de l'Église et la rue du Clos) se sont achevés cet été.
Cette réhabilitation a été l'occasion de redonner une « âme de village » à ce lieu.
Des matériaux nobles et qualitatifs ont été utilisés sur certaines portions pavées.
Les dernières finitions (nouveaux candélabres, potelets de délimitation du trottoir, marquage des carrefours, plantations) ont eu lieu en août.



La Couarde-sur-Mer

Jardins familiaux

En périphérie du village, une parcelle de terrain va être proposée à la location sous la forme de jardins familiaux. Nous proposons une quinzaine de « micro parcelles » d'environ 60m2 chacune, ainsi qu'un lieu de convivialité, un cabanon, un lieu de stockage (compostage, paillage, résidu de tonte). Chaque micro parcelle sera équipé d'un compteur vert pour une gestion raisonnable et responsable de la consommation d'eau. L'attribution de parcelle se fera en fonction des critères suivants : être résident permanent à la Couarde et ne pas posséder de terrain (surface à définir). Pour ceux qui seraient intéressés, merci de candidater en mairie. En cas d'un nombre trop important de candidats, l'attribution des «micro parcelles» se fera par tirage au sort.
Pour plus d'informations, contacter l'adjointe
Mme Béatrice Turbé
domainepublic@lacouardesurmer.fr



Ste-Marie-de-Ré

Le logement à l'année, une priorité

La municipalité a toujours eu la volonté de maintenir la vie permanente : 41 logements sociaux, entre 2010 et 2016. Cet engagement se poursuit avec la réalisation de huit logements sociaux et 48 maisons en accession sociale à la propriété, pour une vie riche et intergénérationnelle, une école qui maintient ses effectifs, une vie économique stable. Sans oublier le logement saisonnier, indispensable à notre activité touristique, qui doit être fort d'un partenariat entre privés et collectivités.



La Flotte

Pôle médical

L'un des points saillants du programme de l'actuelle équipe municipale de La Flotte se concrétise. Les premières pierres du pôle médical de la Croix-Michaud situé à deux pas du centre du village seront posées début septembre. Sa livraison est prévue au printemps 2023.
Il accueillera les actuels ophtalmologue, orthoptiste et sage-femme, qui exercent à ce jour au sein de l'annexe du pôle médical, et d'autres professionnels de santé (dermatologues, cardiologue et ORL).



St-Martin-de-Ré

Patrimoine

Pour Saint-Martin, deux axes de travail :
L'entretien et la mise en valeur du patrimoine ainsi que l'éclairage public.
- L'île de Ré peut s'enorgueillir de deux labels : L'UNESCO pour les remparts de Vauban (14 ans déjà) et le label Pays d'Art et d'Histoire qui nous réunit tous depuis 12 ans.
Actualité : un grand homme natif de Saint-Martin-de-Ré mis à l'honneur ce mois de juillet, Nicolas Baudin, très célèbre en Australie et dont l'expédition a été retracée par un autre Martinais Monsieur Roger Ageorges dans son livre « Île de Ré terres australes». De lourds travaux d'urgence ont été réalisés sur les remparts à la mer et la porte des Campani s'est vue offrir un nouvel éclairage par Led avec divers scénarios possibles selon les évènements du calendrier.
- De nombreux lampadaires classiques ont été remplacés par des Led et nous allons procéder à un essai d'extinction de 23h30 à 6h du matin ce qui devrait engendrer de substantielles économies de l'ordre de 30 000 €.



Loix

Logements en partage

Depuis longtemps, nous avons inscrit le logement parmi nos priorités. Ainsi, quarante logements à loyer modéré ont été construits permettant d'accueillir près de 115 Loidais, soit 16% de la population communale. Désormais fort de ses 730 habitants, notre village vit toute l'année grâce à son école, à ses commerces, à ses entreprises et au dynamisme de sa vie associative. Pour répondre au besoin d'urgence saisonnier et social, nous réalisons la « maison en partage » : huit appartements meublés, modulables pour une à deux personnes avec espaces partagés. Destiné à accueillir des personnes rencontrant une difficulté à se loger, ce lieu leur apportera une solution temporaire. Ouverture prévue début 2023.



Les Portes-en-Ré

La Ré Run Color aux Portes-en-Ré le samedi 1er octobre

Organisée par le Centre d'incendie et de secours, la Ré Run Color est une course festive et familiale de 5 kilomètres pour les adultes et de 1 kilomètre pour les enfants à travers le village, les plages et les bois. Le principe : marcher ou courir et revenir le plus coloré possible. Pour cela, chaque participant reçoit un tee-shirt, un sachet de poudre colorée et des lunettes. Des bénévoles sont aussi chargés de jeter de la poudre sur les participants. Fou-rires et explosions de couleurs garantis !
Tous renseignements sur la page Facebook Ré Run Color



Cette rubrique a vu le jour grâce à vos suggestions lors du questionnaire pour repenser le magazine communautaire
— En savoir plus ? Lisez l'article en p21

Contactez votre commune :

Ars-en-Ré
05 46 29 40 21
mairie@arsenre.fr

Le Bois-Plage
05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

La Couarde-sur-Mer
05 46 29 82 89
accueil@lacouardesurmer.fr

La Flotte
05 46 09 60 13
mairie@laflotte.fr

Loix
05 46 29 01 06
contact@loix.fr

Les Portes-en-Ré
05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Rivedoux-Plage
05 46 09 39 39
mairie@rivedoux17.fr

St-Clément-des-Baleines
05 46 29 42 02
mairie@saintclementdesbaleines.fr

Sainte-Marie-de-Ré
05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 38 90
mairie@17410.fr

Visite organisée le 1er juillet 2022 par la Communauté de communes.

De la collecte au recyclage, immersion au centre de tri des emballages

Que devient le contenu de nos poubelles jaunes une fois collecté ? Réponse lors des visites du centre de tri, à Salles-sur-Mer (17).

Loin des plages et de nos villages, une dizaine d'habitants participent à une visite guidée originale. Celle du centre de tri Altriane, à Salles-sur-Mer, où 22 500 tonnes d'emballages transitent chaque année.

Guidés par Thomas Levignon et Fanny Camiade, agents de la Communauté de communes, les visiteurs découvrent la chaine de tri, son personnel et ses machines. Aucune place n'est laissée à l'erreur.

« Le mécanisme est formidable, témoigne Janine, venue de Sainte-Marie-de-Ré. *Cela renforce mon envie de trier car je ne le fais pas pour rien. »*

Entre 20 et 24 % de refus

En bout de ligne, un tri manuel permet d'éliminer les 20 à 24 % de déchets indésirables (piles, couches, vêtements…). Ils n'auraient pas dû finir dans le bac jaune. *« C'est un acte déculpabilisant, on pense faire une bonne action »*, relève Thomas Levignon.

Parmi les visiteurs, Joëlle sait éviter les erreurs. *« J'utilise l'application mobile Montri. Elle m'a beaucoup appris, comme sur le tri des bouchons de liège par exemple. »*

Une fois triés, les métaux serviront à la confection d'autres objets métalliques, les plastiques à la fabrication de tissus synthétiques ou de mobilier de jardin… Mais ces derniers ne sont pas recyclables à l'infini.

« C'est pourquoi nous insistons sur le zéro déchet, complète Fanny Camiade. *Trier est une excellente chose mais ce n'est pas suffisant. »*

En effet, 99% des ressources prélevées dans la nature se transforment en déchets après 42 jours.

+ d'infos www.cdciledere.fr

La recette zéro déchet de Murielle

Fabriquer sa **poudre lave-vaisselle** « zéro déchet »

Cuillère à soupe

x6 Cristaux de soude

x6 Bicarbonate de soude

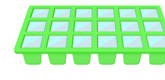
x6 Acide citrique





Mélangez les trois ingrédients dans un saladier et le tour est joué ! Conservez la préparation dans un bocal hermétique. Utilisez deux cuillères à soupe dans le compartiment prévu pour les pastilles lave-vaisselle (en alternance avec la poudre du commerce).







Option **« pastilles »**

Pour créer des pastilles, pulvérisez le mélange avec de l'eau jusqu'à ce qu'il prenne une consistance sableuse et légèrement mouillée. Puis, tassez la poudre dans un bac à glaçons pour chasser les bulles d'air. Laissez sécher pendant 12h, puis démoulez. Vos pastilles sont prêtes à l'usage !

Murielle Vergniol, chargée de prévention déchets à la CdC, anime des ateliers zéro déchet pour apprendre à confectionner ses produits du quotidien. Retrouvez les dates sur le site internet de la CdC.

Source : Fabriquer sa lessive, son dentifrice, son shampoing, ses produits d'entretien… (Régine Quéva)


Vingt-cinq habitants participent depuis un an au Comité consultatif citoyen.

Développement durable : un plan d'actions construit ensemble

Un groupe d'habitants travaille à l'élaboration d'une politique à long terme en matière de développement durable. Elle sera votée par les élus en décembre.

Encourager la rénovation énergétique des bâtiments, mettre en place des composteurs collectifs dans les villages, augmenter le nombre de points d'apport volontaire… Voici certaines des mesures proposées par le Comité consultatif citoyen (CCC) sur lesquelles devront se prononcer les élus de la Communauté de communes, en décembre, lors du conseil communautaire.

Ce groupe d'habitants tirés au sort, accompagnés d'acteurs économiques, d'associations et d'élus municipaux, travaille depuis un an à l'élaboration du Schéma de développement durable (SDD) de l'île de Ré (2023-2030). *« Ce document va guider notre politique et définir des objectifs. À nous, agents de la Communauté de communes, de trouver des solutions pour les atteindre »*, précise Sylvie Dubois, directrice du pôle « environnement et développement durable ».

Une concertation citoyenne à prolonger

La gestion durable de l'eau, le logement à l'année ou encore le développement des énergies renouvelables – le solaire notamment – figurent parmi les priorités du CCC.

« Le bilan de cette concertation est positif pour nous et pour les citoyens. Ils ont été impliqués et sont repartis avec le sentiment d'avoir été entendus », apprécie Gisèle Vergnon, vice-présidente de la CdC en charge de l'environnement et du développement durable.

Beaucoup ont manifesté leur envie de poursuivre l'aventure. *« Ils seront associés au suivi du SDD et consultés sur d'autres actions. C'est un projet qui nous engage tous, élus, citoyens et associations, pour l'avenir »*, conclut-elle.

La submersion marine expliquée aux enfants

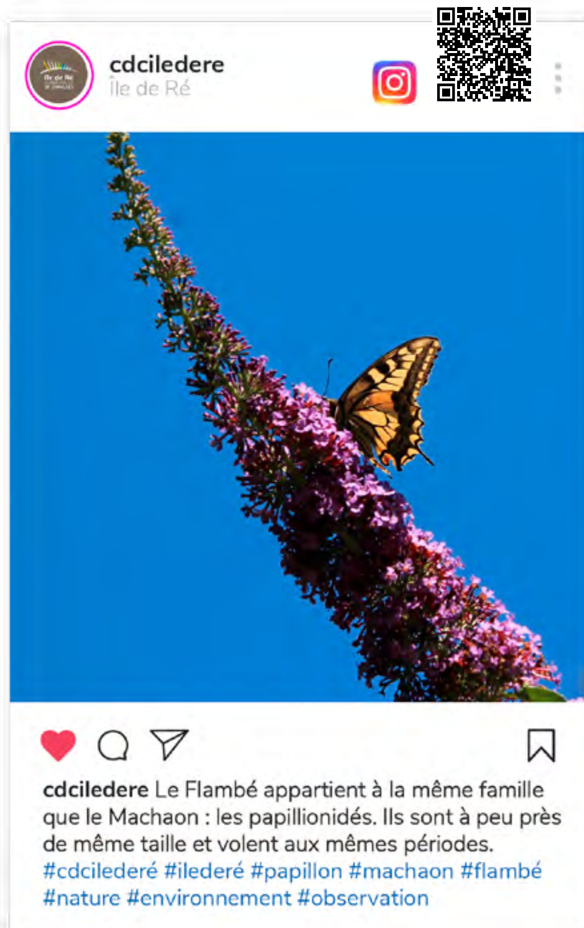
Quoi de plus ludique qu'une maquette pour expliquer la submersion marine aux enfants ? Le service littoral de la CdC intervient dans les classes de CM1-CM2 des écoles avec cette animation. Le décor comprend une digue, une école, deux maisons, une zone de marais et un terrain en surplomb, des personnages et des véhicules à déplacer. Un bac installé sous la structure simule la montée des eaux. *« Nous voulons montrer aux enfants le principe de la submersion marine par surverse ou rupture de digue »*, explique Clémence Vacher, du service littoral. Une seconde animation apprend aux enfants à constituer leur kit de survie en cas de submersion marine !



« Les sensibiliser aux bons réflexes en cas d'alerte et comprendre les dangers, c'est leur inculquer la culture du risque pour vivre sur notre île », souligne Lionel Quillet.

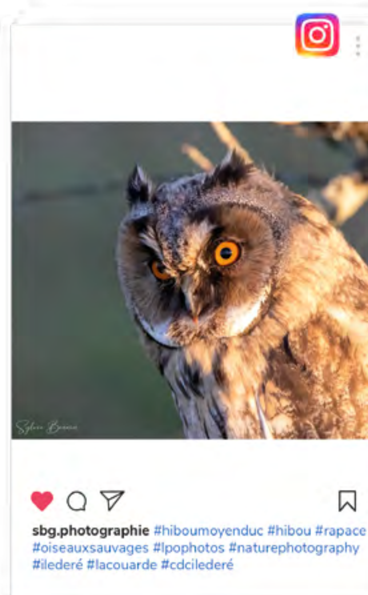
Marais : engagés sur six ans

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a validé, en juin dernier, le 2e Contrat territorial volet milieux aquatiques (CTMA) de l'île de Ré. Ce conventionnement associe sur la période 2022-2028, la CdC, l'Agence l'eau, le Conservatoire du littoral, le Département, la Région et l'AEMA (Association des étangs et marais de l'île de Ré). Trente-huit actions ont été retenues pour une enveloppe financière de 8 millions d'€. En 2022, elles concernent l'entretien des chenaux et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.



Vu sur les réseaux

@cdciledere Communauté de communes de l'île de Ré





Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#cdcilederé**

Vous avez des questions ?
On vous répond !

« Peut-on installer des panneaux solaires sur le toit ? »

Henry • 14 juin 2022 sur Facebook



L'installation de panneaux solaires n'est pas interdite sur le toit des habitations. Elle est autorisée sous certaines conditions.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal précise que les installations doivent être «encastrées dans la toiture» et respecter «une bonne intégration sur le bâtiment et dans l'environnement». Autre condition pour certains bâtis remarquables: les panneaux ne doivent pas être visibles depuis l'espace public.

Qui décide ?

En « site inscrit », l'avis de l'Architecte des bâtiments de France (ABF) est sollicité de manière systématique. Son rôle est de défendre l'identité paysagère de l'île. La décision finale revient au maire.

Dans le périmètre des «sites classés», les services de l'État décident au regard de l'avis formulé par l'ABF.

Enfin, en «site patrimonial remarquable» et dans le périmètre d'un monument historique, l'ABF a le dernier mot.

Sous le soleil, rien de nouveau ?

En pratique, il est important de trouver un compromis entre ces impératifs architecturaux et la lutte contre le réchauffement climatique.

«La Communauté de communes a déjà engagé le dialogue avec l'ABF. Objectif : favoriser le développement de l'énergie solaire sur l'île de Ré.», précise Patrick Rayton, vice-président délégué à l'urbanisme.

À terme, un assouplissement des règles pourrait être envisagé. En tous cas, cela ne doit pas dissuader les particuliers de déposer une demande préalable en mairie. Plusieurs habitants ont déjà obtenu l'aval de leur édile.

Une question ? Écrivez-nous un message privé sur notre page Facebook.

Les réponses à vos questions à portée de clic

Le site internet de la Communauté de communes (CdC) fait peau neuve et se veut résolument tourné vers l'utilisateur.

Récemment mis en ligne, il permet aux internautes d'accéder rapidement à l'information recherchée grâce à une interface plus ergonomique et intuitive. Une barre de recherche est visible dès la page d'accueil. Quelques mots clés suffisent pour atteindre la page souhaitée.

Priorité aux infos pratiques

« Depuis la crise sanitaire, les guichets d'accueil voient leur fréquentation diminuer. Les habitants souhaitent accéder à l'information sans contrainte d'horaire ou de déplacement, explique Patrice Déchelette, vice-président délégué aux affaires générales. *Le site Internet est un vivier d'informations utiles. Il doit s'adapter aux besoins des utilisateurs d'aujourd'hui. »*

Dans les différents menus, la priorité est ainsi donnée aux contenus pratiques (« Demander un composteur », « Inscrire mon enfant à un séjour ados » etc).

Dans un second temps, la navigation laisse place aux articles de fond. Ils permettent d'en savoir plus sur les actions de la CdC (« Découvrir le label Pays d'art et d'histoire », « Mieux comprendre le PLUi » etc).

En plus d'un nouveau magazine (voir ci-dessous) et d'une récente ouverture aux réseaux sociaux (pages Facebook, Instagram et LinkedIn), la CdC se dote d'un site adapté aux besoins d'aujourd'hui.

Complémentaires, ces trois outils visent à rendre l'information institutionnelle accessible au plus grand nombre d'habitants, quels que soient leurs usages.

Grâce à vous, le magazine de la Communauté de communes fait peau neuve



« Donner la parole aux Rétais », choisir des *« sujets plus tournés vers l'usager »*. Voici certaines des volontés exprimées par les habitants au cours d'une étude menée début 2022 (réseaux sociaux, crèches, marchés…)

En plus d'expliquer les actions de la CdC, le magazine doit, selon vous, raconter l'actualité de l'île. Une double page consacrée à l'info' des communes a été créée. Une autre met en avant une association du territoire. Découvrez également un portrait d'habitant - ou des initiatives citoyennes - ainsi qu'un zoom sur l'un de nos agents dans chaque numéro.

Ces nouveautés sont le reflet de vos attentes. Votre avis compte. **Merci de votre participation !**



Une interlocutrice pour franchir l'obstacle du numérique

Martine Kientz a suivi une formation certifiante et habilitante pour recevoir les Rétais.

Envie d'être initié à l'informatique et aidé dans une démarche sur la toile ? Les Rétais bénéficient d'une conseillère numérique depuis le 12 septembre. Martine Kientz tient des permanences dans les dix communes de l'île et reçoit à la CdC.

Que l'on soit jeune actif ou retraité, nous sommes tous concernés par le numérique et parfois aussi par l'illectronisme*. La dématérialisation des démarches administratives ou les services après-vente en ligne soulignent l'importance de maîtriser les outils digitaux.

Le champ d'intervention de la conseillère numérique est vaste : utiliser un ordinateur, apprendre à réserver un billet de train sur une application ou accéder à ses droits en ligne… « *C'est parfois de l'appréhension légitime par méconnaissance ou manque de matériel,* analyse Martine Kientz. *Nous sommes là pour accompagner les personnes dans la prise en main d'un outil numérique ou dans la résolution d'un problème. Le but n'est pas de faire à leur place mais de les amener vers l'autonomie.* »

« Les amener vers l'autonomie »

Les familiers de la Communauté de communes connaissent son visage, sa bienveillance et son sens du service public. Martine Kientz a officié depuis son arrivée en 2018 en qualité d'agent d'accueil également chargée de la taxe de séjour. Cette Alsacienne de naissance a toujours eu « *la fibre sociale* ». Elle a repris ses études en 2017 pour obtenir un BTS « Accès aux droits et prestations ». Autodéfinie « *Saint-Bernard de l'aide administrative* », Martine a débuté sa prise de poste en mars 2022 par le tour des communes pour se présenter et envisager les partenariats à établir. Elle a ensuite suivi une formation certifiante et habilitante obligatoire. « *Nous sommes 4000 conseillers numériques sur toute la France* ».

Martine a acquis des connaissances sur cinq outils différents : l'accès au numérique, la pédagogie, ou encore la psychologie… « *Nous sensibilisons également sur les dangers du numérique* », précise-t-elle.

Proximité, souplesse et suivi

Martine tient des permanences dans les dix communes de l'île. Il suffit juste de prendre rendez-vous par téléphone. Un suivi s'effectue parfois au long cours. Des ateliers sur des thématiques identifiées pourront également être organisés à l'avenir.

Sur rendez-vous uniquement au 06 77 57 54 21

Infos permanences sur www.cdciledere.fr

*L'illectronisme désigne l'inaptitude à utiliser les outils numériques par manque de moyens techniques ou de connaissances digitales.

Dispositif de l'État, volonté des élus

Cet emploi est le fruit d'une volonté des élus de la CdC, initiée en 2019. Il est financé par l'État. Un groupe de travail a été mis en place et a abouti à la création de ce nouveau service à l'automne 2021. « *Nous voulions nous engager dans la lutte contre la fracture numérique,* rappelle Lionel Quillet, président de la CdC. *Il fallait mettre de l'humain et penser à l'échelle intercommunale car le besoin concerne le territoire dans son ensemble.* »

13 millions de concitoyens sont éloignés du numérique.

L'opposition communautaire

Dérèglement climatique : les réponses de notre territoire sont insuffisantes !

Les dernières prévisions du GIEC situent l'élévation moyenne des océans en 2100 de 50 cm à 1,10 m. Notre île est particulièrement vulnérable avec des conséquences allant bien au-delà des submersions ponctuelles : recul du trait de côte, salinisation des terres agricoles, impact touristique.

Au plan de l'adaptation, nous n'avons rien à envier aux autres territoires littoraux : un Plan de prévention contre les risques littoraux (PPRL) dont l'accouchement fut tout de même trop long et belliqueux vis-à-vis de l'État ; un ambitieux Plan Digues (PAPI), ne devant pas faire oublier pour autant que les digues sont faillibles et qu'elles permettent essentiellement de gagner du temps ; un programme de fixation des dunes ; une prise en compte urbanistique et architecturale. On déplorera cependant trois insuffisances : 1) retard dans la création d'îlots de fraîcheur dans les écoles, en rappelant qu'une couverture végétale stocke le carbone, réduit les températures et perméabilise les sols, favorisant la récupération des eaux pluviales : 2) excès de bétonisation des cœurs de villages, créateur d'îlots de chaleur, la densification imposée par notre fameux ratio 80 :20 n'expliquant pas tout ; 3) manque de réflexion stratégique sur la relocalisation vers l'intérieur de certaines activités, même si le foncier disponible fait défaut.

Plus contestable est le manque d'anticipation en matière d'atténuation : l'île aurait dû faire siens depuis une dizaine d'années les objectifs nationaux de réduction des émissions de C02. Par solidarité autant que par intérêt en songeant à Xynthia-bis qui surviendra un jour. Un Plan de mobilité propre existe mais il est incomplet et sa vocation était plutôt touristique que climatique. Le Schéma directeur cyclable est tardif. La progression d'UNIRE vers l'agroécologie et le bio reste trop lente. Le label "Village étoilé" de Sainte-Marie n'a pas permis une harmonisation de la réduction d'éclairage public dans l'ensemble des communes. Enfin nous ne sommes pas à la hauteur en matière d'énergies renouvelables, la volonté de développer le photovoltaïque n'étant née qu'en 2022, par effet de contraste avec le refus du parc éolien Sud-Atlantique.

Face à l'extrême urgence climatique, ce qui est en jeu est notre "résilience", au sens de la capacité de notre territoire à se transformer tout en conservant son reste d'identité et sa cohésion et en améliorant sa gouvernance démocratique. Oléron s'est lancée dans une démarche TEPOS (Territoire à énergie positive) et dans la promotion du photovoltaïque en 2016 ; elle vient de réaliser l'excellent documentaire "Oléron, les sentinelles du climat". Il est grand temps pour nous d'élaborer une trajectoire et une méthode, reposant sur trois piliers : 1) coopération entre CdC et communes ; 2) mobilisation des instruments de démocratie participative (comité consultatif citoyen, référendums locaux, budgets participatifs, conseil intercommunal des jeunes) ; 3) appropriation de cette bifurcation climatique par les citoyens à travers la sobriété. Un sujet sur lequel la CdC doit absolument pratiquer une pédagogie active, l'actualité énergétique liée à la guerre en Ukraine venant nous y contraindre.

Julie Foulquier, Patrick Salez, Didier Guyon, Patrice Raffarin, pour le compte du GEM

On se retrouve **sur les réseaux ?**




Au quotidien,
choisissez **le réseau social**
qui vous correspond le mieux
pour suivre toutes nos actualités.

facebook

2 pages • 2 thématiques



@cdciledere

Informations sur votre quotidien
Reportages
Alertes (météo, circulation...)
Événements et animations
LE ⊕ : notre réactivité

@ReLaMaline

Saison culturelle
(danse, théâtre, rencontres...)
Programmation cinéma
Infos de dernière minute
LE ⊕ : les grilles cinéma

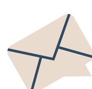


Besoin de **plus d'infos ?**

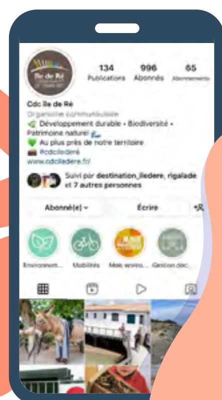
Écrivez-nous sur **Messenger** ou en **message privé Instagram**.











Instagram

@cdciledere

#cdciledeRé

Développement durable
Environnement
Biodiversité
Mobilité
Gestion des déchets

LES ⊕ : des quiz et des vidéos chaque semaine, **apprenez en vous amusant**.

Ile de Ré
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES